

Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 10 juillet 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 3 p. (90r, 91v, 92r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 10 juillet 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50243>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 juillet 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Griess-Traut, Virginie \(1814-1898\)](#)
Lieu de destination 258, boulevard Voltaire, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin envoie à Virginie Griess-Traut un portrait photographique et une devise (copiée folio 92v). Sur Émile Cantrel : Godin attend des renseignements complémentaires sur son passé ; Cantrel réclame une avance de 1 000 F ; Godin demande que Cantrel lui écrive pour lui indiquer les appointements auxquels il prétend et lui fournir des références. La devise communiquée par Godin : « Perfectionner notre existence physique, intellectuelle et morale, et aider les autres à leur propre perfectionnement est le premier devoir de chacun de nous. Fonder les institutions propres à atteindre ce but est le rôle glorieux des hommes de bien. »

Notes Le 7 juillet 1880, Virginie Griess-Traut écrit à Jean-Baptiste André Godin une lettre dans laquelle elle lui demande quelle décision il a prise à l'égard de Cantrel et vante les qualités de ce dernier (archives du Familistère : ARCH-FAM-2021-0-0078).

Support Sur les folios 90 et 91, la copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#), [Photographie](#)

Personnes citées [Cantrel, Émile](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

June 20, 1880.

Dear Madame
of mine,

Oser déposer à Votre
Demande, si nous renon-
cions ce qui me paraît une
folie et une dérision.

— Si je me souviens des
réponses plus tard au
sujet de M. Cantel, c'est
que jusqu'ici les rensei-
gnements qui me sont
nécessaires ne me sont pas
tous parvenus. J'ai bien
vu que vous avez été bien

me donnée, mais
peuque satisfaisante
peut être. Ainsi, ils ne
révèlent que de nos im-
pressions ~~malades~~ et ne
peuvent prouver absolu-
mment que M. Cantrel
sait propre à la fonction
que je voudrais lui
confier.

je voudrais désirer pouvoir
rencontrer un peu dans
son passe.

In second line, the
banker paid the condition
to his advance one million

de francs, condition à laquelle je me réservais
toujours qu'avec la certitude
que M. Cantrel finirait mon
affaire. Or, en l'absence de
renseignements nécessaires,
cette certitude ne me semble
pouvoir s'acquérir que par
un essai de quelques mois.
L'avance immédiate de la
somme serait pour moi
une obligation de conservation.
Monsieur, que je divise
les résultats de l'expérience,
c. à quoi je ne puis consentir.

D'un autre côté, j'avais
demandé que M. Cantrel
fisât lui-même le chiffre de

appointement sur lequel
il espire, ce serait surtout
nécessaire si un essai devenait
possible entre nous.
Si M. Cantrel veut donner
suite à l'affaire, il fera
bien de m'écrire directement
lui-même, d'abord, si
cela lui est possible, le
cercle de ses référances,
et de voir s'il pourrait
faire disparaître la difficile
difficulté que présente pour
moi l'avance des mille
francs.

Veuillez agréer, chère
Madame, mes sentiments les
plus respectueux.

Perfectionner notre existence physique, intellectuelle et morale, et aider les autres à leur propre perfectionnement est le premier desir de chacun de nous.

Former les institutions propres à atteindre ce but est le rôle glorieux des hommes de bien.